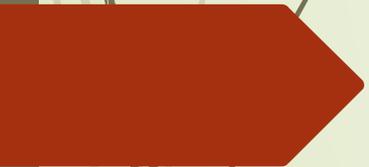




Conversion en Agriculture Biologique de parcelles de l'Unité Expérimentale Horticole





Depuis 2015, l'UE Horticole a acquis les compétences et le savoir-faire en arboriculture fruitière conduit selon le cahiers des charges de l'Agriculture Biologique.

Depuis 2019, afin de valoriser le travail engagé et de gagner en visibilité une demande de certification en Agriculture Biologique a été effectuée auprès de l'organisme certificateur ECOCERT.

En 2021, 4,28 ha sont en conversion en AB, la surface augmentant régulièrement.

L'ensemble des autres parcelles expérimentales suivent un itinéraire technique PFI.





1^{er} audit
15 mars
2019

2nd audit
2 juin 2020

Audit
annuel
20/21 sept.
2021

Audit annuel
21 oct.
et 3 nov.
2022

Audit
annuel 06
juillet 2023

Engagement vers AB
janvier 2019
Pommes
Parcelles R23/R41

Engagement vers AB
juin 2020
Pommes
Parcelles R19 var. INRAE

Engagement vers AB
juillet 2023
Pommes
Parcelles R12-92/01

Engagement vers AB
juillet 2023
Myrtilles
Parcelles P 01

